

# Informatique (discipline obligatoire)

## Cours

- Tout le cours se trouve sur le site **4el.ch**, consultable librement.
- Vous pouvez y accéder directement avec cette adresse, sans passer par *Teams*. Voici la partie du site qui vous concerne :



- Aucune feuille ne sera distribuée (sauf celle-ci et les épreuves). À vous d'imprimer le cours, si vous le souhaitez. Ce n'est pas indispensable.
- Il n'y a pas d'informatique obligatoire en troisième année (mais il y a une OC informatique).

### Première année

- 1 leçon en salle d'informatique (C8 ou C9) pour apprendre à programmer (*Scratch* & le robot *Thymio*).
- 1 leçon d'*informatique débranchée* dans une salle sans ordinateurs.
- 5 notes au minimum, dont 2 au premier semestre (2 de programmation et 3 de théorie).

### Deuxième année

- 1 leçon essentiellement consacrée à des exposés sur le thème « Informatique et société » (début après les vacances d'automne).
- Se procurer obligatoirement un cahier (format libre) pour prendre des notes pendant les exposés de vos camarades ; vous aurez droit à ce cahier pour la dernière épreuve de l'année qui portera sur l'ensemble de vos exposés.
- 4 notes au minimum, dont 2 au premier semestre.

## Comportement

- Les Natels sont interdits durant les leçons (voir Mémento p. 24). Vous les déposerez dans une boîte prévue à cet effet au début de la leçon. Les élèves qui enfreindront cette règle seront exclus de la leçon.

### En salle d'informatique

- En première année, nous serez toujours sur le même ordinateur, selon un plan défini durant la première leçon.
- Il est interdit de boire et de manger dans les salles d'informatique (voir Mémento p. 24).
- Pour vous déplacer dans la salle, levez-vous et marchez !
- Les comportements idiots (par exemple éteindre l'ordinateur de vos camarades ou débrancher des câbles) seront sanctionnés par l'expulsion de la salle.
- Vous devez respecter la *charte informatique* de l'école (voir Mémento pp. 26-29).